



POUR AIDER LES ÉLÈVES À PRENDRE LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE...

Le code de vie de l'école a été élaboré pour créer un milieu de vie **sécuritaire et respectueux** afin que tous puissent **s'y sentir bien**. Il tient compte des **valeurs éducatives** de tous les intervenants. Il vise à développer **le sens des responsabilités** et le contrôle de soi. Ainsi, NOTRE école sera un lieu propice à l'apprentissage dont nous serons fiers.

Trois axes d'intervention

1. RESPECT

2. SÉCURITÉ

3. ENGAGEMENT

RÈGLES DE VIE	POURQUOI ?	EXEMPLES
<p>1. En tant qu'élève responsable, je respecte les adultes, les autres enfants qui m'entourent et mon milieu de vie en TOUT TEMPS.</p> <p>A) Dans mes relations avec les adultes et les autres élèves, je fais preuve de politesse et de respect dans mes gestes et mes paroles.</p> <p>B) Je respecte le matériel scolaire, l'ameublement et les infrastructures de l'école.</p> <p>C) Je circule dans l'école en marchant calmement dans tous mes déplacements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour développer des liens signifiants avec les adultes. - Pour me faire des amis. - Pour éviter des coûts inutiles. - Pour garder un milieu calme et propice à l'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Saluer ☺ Merci / S'il vous plaît ☺ Souligner les bons coups ☺ Demander la permission. ☺ Attendre son tour pour prendre la parole. ☺ S'intéresser à l'autre plutôt que l'ignorer. ☺ Utiliser monsieur ou madame. ☺ Encourager l'autre plutôt que le dénigrer. ☺ Éviter les bris. ☺ Parler à voix basse. ☺ Faire preuve d'esprit sportif.
<p>2. J'adopte une attitude responsable et sécuritaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour garder un milieu de vie agréable. - Pour ma sécurité et celle des autres. - Pour garder de bonnes relations avec les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Utiliser le matériel adéquatement. ☺ Éviter les jambettes et les bousculades. ☺ Lancer des balles de neige, des roches ou tout autre objet ainsi qu'arroser volontairement les autres sont interdits. ☺ Dénoncer les actes violents. ☺ Aucune parole menaçante ni geste d'intimidation ne seront tolérés.
<p>3. Je prends mes responsabilités en m'engageant dans ma réussite éducative et en participant à la vie de l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour devenir un adulte responsable et autonome. - Pour favoriser mes apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Utiliser les stratégies apprises. ☺ Essayer et persévérer malgré les difficultés. ☺ Demander de l'aide. ☺ Arriver à l'heure. ☺ Apporter seulement le matériel requis.

*** Toutes autres situations considérées inappropriées pourraient être sanctionnées selon le jugement de l'équipe-école.

MOYENS POUR AIDER LES ÉLÈVES DANS LEURS APPRENTISSAGES

Pour vivre en harmonie, il est nécessaire de respecter les règles. Nous soulignerons les bons coups de différentes façons et nous soutiendrons les élèves ayant des difficultés par des mesures d'accompagnement.



Mesures d'accompagnement

Les interventions mises en place s'inscrivent dans une approche bienveillante et éducative en gardant en tête que les enfants sont en apprentissage.

Devant une situation où l'une des règles du code de vie de l'école ne serait pas respectée, l'adulte témoin est chargé d'intervenir.

Selon **l'âge, la fréquence, l'intensité, la durée, la gravité et la complexité** de la situation, des mesures seront appliquées.

MESURES MISES EN PLACE :

- Avertissements verbaux ou écrits,
- Rappel des comportements attendus.
- Geste de réparation.
- Reprise de temps.
- Feuille de réflexion.
- Rencontre avec la T.E.S. ou la direction
- Perte de récréations.
- Appel aux parents.
- Message écrit aux parents.
- Ateliers de rééducation ou de sensibilisation.
- Réflexion à faire signer.
- Excuses (lettre, dessin).
- Feuille de route.
- Contrat relationnel.
- Perte d'une activité ou d'un privilège.
- Paiement du bris.
- Lettre ou appel de la direction aux parents.
- Plan d'action avec toute l'équipe d'intervenants.
- Journée de réflexion à l'interne.
- Rencontre des parents.
- Retrait du service du dîner.
- Retrait des classes à l'externe (suspension).
- Autres.